



École nationale
de la statistique
et de l'analyse
de l'information

Bruz, le 22 mai 2020

N°170/J220/OB

**Objet LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR
CONCOURS ÉCONOMIE 2020, SPÉCIALITÉ ÉCONOMIE ET GESTION**

DÉCISION

Fixant la liste des candidats admis à prendre part aux épreuves du concours ouvert en 2020 pour l'admission d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information, spécialité « économie et gestion »

Le Directeur de l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information

Vu le décret n°2010-1670 du 28 décembre 2010 relatif au groupe des écoles nationales d'économie et de statistique ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2011 portant sur les conditions d'admission et les régimes de scolarité relatifs aux formations initiales et de spécialisation de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaie ParisTech) et de l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (Ensaie) ;

Vu l'arrêté du 25 août 2018 portant nomination de Olivier BIAU en qualité de directeur de l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information au sein du Groupe des écoles nationale d'économie et de statistique ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 2010 modifié fixant les conditions d'organisation dans la spécialité « mathématiques » et dans les spécialités « économie » du concours externe de recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques et du concours d'admission d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 2010 modifié fixant les conditions d'admission des élèves non fonctionnaires dits élèves titulaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information.

Campus de Ker Lann
rue Blaise Pascal BP37203
35172 BRUZ CEDEX
Tél : 33 (0)2 99 05 32 47
Fax : 33 (0)2 99 05 32 05
admission@ensai.fr

Décide :

Article 1

Sont autorisés à se présenter au concours ouvert en 2020 pour l'admission d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information, spécialité « économie et gestion », les candidats dont les noms figurent sur la liste suivante :

NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
ADOUL	Yanis	JEUNET	Adrien
AÏSSOU	Paul	JOBKEL	Théo
ALBERT	Emma	JOSSO	Lucien
AMBROISE-THOMAS	Robin	JOUNOT	Emilie
AUPIC	Merlin	KAFOUF	Badra
AVENA	Marceau	KELLER	Simon
AVILA	Emeline	KÉRUZEC	Eva
AYADI	Nawel	KUMANAN	Hari
BAILLY	Roméo	LAFFORT	Gabriel
BARRABES	Paul	LAMEZEC	Arnaud
BASSO	Florian	LANDELLE	Mel
BEAUCORAL	Thomas	LAPERGUE	Jules
BEAUD DE BRIVE	Hugues	LAURIER	Léo
BEAUFORT	Maël	LAVEISSIERE	Emma
BEAUREPAIRE	Gwenhaël	LE CHANU	Antoine
BECQUART	Louis	LE CLAINCHE	Anaïs
BEN EL MOURIDA	Romaïssa	LECUELLE	Elise
BEN SAID	Merihene	LEFRANÇOIS	Emma
BENABID--THOMAS	Roman	LEHBIBEN	Naim
BERGER	Garance	LEVY	Thibault
BERLAND	Brice	LEYNET	Eglantine
BERLEUR	Catherine	LOICHOT	Barthélémy
BLANC	Basile	LORCHER	Léonie
BLAYO	Juliette	MAATOUK	Emma
BLONDIN	Victor	MANAS	Solenne
BONNIN	Briac	MANGOLD	Adrien
BONTEMPS	Alix	MARCHADIER	Enzo
BOUCHEMLA	Younès	MARCOTTE	Lily
BOUCKNOOGHE--GALDEANO	Mathis	MARREL	Adrien
BOUSSABA	Karim	MARTINEZ	Enzo
BOUZELAT	Tasnime	MARZIN	Ines
BRIAND	Titouan	MATHON--MATHIOT	Théo
BRIOL	Maxime	MAYER	Mathilde
BRISEBARD	Hugo	MEJDI	Ali

NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
BRU	Charlotte	MERIC	Amélie
BUCHOT	Dorine	M'HAMMEDI	Aymann
BUVAT	Vincent	MIDANI	Hugo
CAHUZAC	Arthur	MONCHALIN	Mathilda
CAPET	Alicia	MONIZ DE MOURA	Carolina
CAPLET	Pierre-Emmanuel	MONTES	Pierre
CHAABOUR	Ewald	MONTOYA	Mathieu
CHAGNAUD	Paul	MOREAU	Florian
CHARENTON	Alexandra	MOREL	Jean-Alain
CHAU	Adèle	MORVAN	Pol
CHOLET	Marie	MORVAN	Siméon
CLAUDIEN	Louis	MOUREAU	Maria
COLLOT	Hugo	M'RANI ALAOUI	Saâd
CRASSOUS	Agnès	NANDNABA	Sarah
CURTOL	Guillaume	NOBLET	William
DAOU	Maya	NSIMBA MASIYA	Annie
DARBLET	Justine	PEIGNON	Julien
DARNES	Laura	PETIOT	Enzo
DE DECKER	Timothée	PETIT	Anthony
DE KETELAERE	Juliette	PHALIPPOU	Camille
DE MAUPEOU D' ABLEIGES	Melchior	PIERA	Louis
DEBOUDT	Julie	PIEROTTI	Remi
DELCAMBRE	Victor	PONCET	Alexandre
DELMOULY	Clarisse	PREVORS	Mathilde
DEMON	William	PRIMAULT	Laëtitia
DESCLERC	Louis	RAKOTOFIRINGA	Maurane
DIAZ	Maxime	RENAULT	Julie
DOLAIS	Maxence	ROBERT	Marion
DUCA	Arthur	ROBIN	Tiphaine
DUCOUX	Charley	RODES	Jeanne
FARCY	Marius	RODET	Nolwen
FAUCHOUX	Simon	ROULY	Séa
FAUX	Alexandre	RUER	Nina
FAVENNEC	Martin	RUSSELL	Kate
FIGARO	Hélène	SADOU	Adel
FORT	Armand	SANCHEZ	Thomas
GADEA	Remi	SAUSSIER	Salomé
GHODBANE	Ylies	SCHOUMSKY	Frédéric
GONTARD	Luigi	SERIER	Albane
GOUX	Cyprien	SIKADDOUR	Noé
GOUY--LE DEVEHAT	Nathanaël	STEFANO	Emma
GRAMATIKOFF	Gabriel	STUTZ	Lucas
GRIMAUD	Vianney	TASSION	Enguerrand

NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
GRUT	Julien	TEXIER	Yannis
GUERIN	Alice	THOMAS	Jules
GUERLAIS	Pierre	THONNELIER	Colin
GUICHARD	Leonie	TIBULLE	Laura
GUILHOU	Alex	VALAIZE	Manon
GUYOT	Ludovic	VASSEUR	Théo
HERETER	Clara	VERHILLE	Emma
HERTRICH	Chloé	VIGOUROUX	Ugo
IHUELLO	Julien	VINCENT	Alexis
JAMES	Kyllian	VINCENT	Pierre
JARRY	Louis	XIA	Chaochao

Nombre de candidats autorisés à concourir : 176

Article 2

La présente décision est mise en ligne sur le site de l'Ensaï

Le Directeur de l'Ensaï



Olivier BIAU